

Commerce de l'industrie de l'acier

Question:

Pour que l'industrie canadienne de l'acier reste de classe mondiale et viable, le commerce de l'acier doit être loyal et axé sur le marché.

Contexte

La Chambre de commerce du Canada invoque le libre-échange, mais il doit être un commerce loyal. L'industrie canadienne de l'acier est en concurrence avec les industries de l'acier du monde entier et le commerce est censé être subordonné à une concurrence loyale, ouverte et axée sur le marché. Cependant, de nombreux pays s'adonnent à un commerce qui n'est pas axé sur le marché principalement par suite de subventions et de dumping, de restrictions aux exportations de matières premières, de barrières non tarifaires, etc. Ces pays reconnaissent l'apport d'une industrie nationale solide au développement de l'infrastructure interne, à la création d'emplois et au renouvellement économique. Pareillement, une industrie nationale solide est essentielle à l'industrie de l'acier canadienne ainsi qu'à l'économie canadienne en général.

L'industrie canadienne de l'acier emploie directement plus de 25 000 personnes et produit au-delà de 13 millions de tonnes d'acier, dégagant des ventes de 12 milliards à 14 milliards de dollars. L'acier fait partie intégrante de la vie quotidienne des Canadiens. Il est une composante dans près de 80 % des produits manufacturés. Des milliers d'entreprises qui sont des fournisseurs pour les producteurs canadiens comptent sur ces activités dans leurs collectivités. Les instances locales comptent sur les bienfaits économiques issus de ces activités, comme les organismes comptent sur les dons de charité, indépendamment des bienfaits pour les travailleurs qui génèrent encore plus de renouvellement économique.

Les changements récents survenus sur le marché mondial de l'acier ont fondamentalement modifié la dynamique, bien que les producteurs canadiens soient mieux préparés que jamais à affronter la concurrence. Cependant, de nombreux pays ont bâti une capacité qui excède largement leurs niveaux de consommation même s'ils n'ont pas d'avantage concurrentiel sur le plan des matières premières pour le faire; ces pays ont un effet négatif sur les autres marchés en vendant l'acier issu de cette capacité excédentaire à des prix en baisse pour éviter d'interrompre la production intérieure.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Veille à ce que l'environnement du commerce international soit axé sur le marché pour encourager l'investissement continu au Canada et renforcer tous les secteurs.
2. Applique des règles commerciales strictes par le truchement de l'OMC et utilise les recours commerciaux de l'OMC et de l'ALENA d'une manière uniforme pour répondre aux menaces à l'industrie canadienne de l'acier. Assure l'observation stricte des règles commerciales et utilise les recours commerciaux de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) d'une manière uniforme pour répondre aux menaces au commerce loyal qui ont un effet négatif sur tous les secteurs, mais particulièrement sur la fabrication et, au sein de ce secteur, sur l'acier.
3. Se fasse le défenseur d'une stratégie qui créera un environnement au sein duquel les contributions de tous les secteurs favoriseront la création de richesses pour les Canadiens grâce à des emplois bien rémunérés.